



Commission scolaire des Chic-Chocs

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE
DU COMITÉ CULTUREL
TENUE LE 30 OCTOBRE 2017 de 9 H À 15 H 30
À GRANDE-VALLÉE**

Présences :

| | |
|----------------|--|
| Monica Patry | (Enseignante école Prospecteurs) |
| Joëlle Roy | (Enseignante école Saint-Maxime) |
| Julie Pineault | (Agente de développement rural – Culture et Communication de la Côte de Gaspé) |
| Paule Côté | (Directrice de l'école St-Maxime, St-Antoine et responsable du comité) |
| Line Miville | (Directrice de l'école Des Bois-et-Marées, Notre-Dame-des-Neiges et responsable du comité) |

Absence(s) :

| | |
|-----------------------|---|
| Steve Boulay | (Directeur adjoint école C.-E.-Pouliot) |
| Marc-Antoine Dufresne | (Adjoint à la direction artistique et aux communications Village en chanson de Petite-Vallée) |
| Mathieu Joncas | (Enseignant école Antoine-Roy) |
| Monique Campion | (Directrice de la Culture ville de Ste-Anne-des-Monts) |

Personne-ressource :

| | |
|------------------|---|
| Véronique Doiron | (Coordonnatrice des Services éducatifs) |
|------------------|---|

1. Bienvenue

Madame Line Miville souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint, cinq personnes sur neuf sont présentes.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par Madame Joëlle Roy et accepté à l'unanimité.

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la dernière rencontre et de la séance de travail

Le procès-verbal du 25 avril 2017 est adopté à l'unanimité par Madame Paule Côté.
Le compte-rendu de la rencontre du 8 juin 2017 est adopté par Madame Joëlle Roy.

Tous les points nécessitant un suivi ont été inscrits à l'ordre du jour.

On précise en suivi, que le rapport budgétaire de la mesure 30091 a été transmis au MEES et que le groupe Aster finalise présentement sa tournée dans les écoles.

5. Budget 2017-2018 et projets

Le budget, sortie culturelle (27202), a été confirmé par le Ministère de la Culture soit 10 800\$ en ajoutant la participation des écoles 3 600\$. Il y a donc un montant total de 14 400\$.

Il y a un montant de 6 500\$ (27200) inscrit au budget pour les projets commission. Nous sommes en attente du montant officiel pour les ateliers culture à l'école (27201).

L'approbation des différents projets : ateliers culturels à l'école, sorties culturelles et projets commission scolaire se retrouve dans les documents joints au présent procès-verbal.

Considérant le nombre élevé de projets de sorties culturelles, nous convenons des critères suivants :

Critères pour les sorties culturelles

1. Un maximum de deux projets par établissement sera accepté
2. Le projet doit être à saveur culturelle (musée, spectacle, etc. (voir l'encadré feuille sortie culturelle)

3. Le projet doit encourager les sorties au niveau local
4. Le transport et le droit d'entrée seulement sont visés
5. Le formulaire doit être signé et complet

NB : Un premier projet par établissement sera accepté s'il respecte les critères. S'il reste des sommes après une première autorisation, une 2^e vague de projets sera acceptée. Vous devrez donc identifier votre projet prioritaire.

Nous convenons également de relancer un appel de projets jusqu'au 1^{er} décembre 2017. Le suivi sera fait auprès des directions le 7 novembre prochain lors du CCDEJ.

6. **Plan d'action 2017-2018** (à compter de ce moment, soit à 12 h 30, le comité n'a plus quorum à la suite du départ de Madame Julie Pineault).

Le comité fait la lecture du mandat du comité culturel. Il reprend également le plan d'action et chacun en précise sa compréhension. Des corrections y sont apportées (voir document en pièce jointe). La priorité est accordée à l'actualisation de la politique culturelle.

Un dernier élément sera à vérifier auprès des directions soit : l'acceptation ou le refus d'une présentation à leurs représentants culturels par les diffuseurs locaux, pour le choix des spectacles, dans le cadre des sorties culturelles.

7. **Actualisation de la politique culturelle**

Trois rencontres minimum sont à faire, pour ce dossier. Les personnes intéressées par le passé à siéger sur ce sous-comité étaient Madame Monique Champion et M. Steve Boulay. Madame Line Miville fera un suivi auprès de ceux-ci pour connaître leur intérêt dans la suite de ce dossier.

Dépôt du portrait culturel réalisé par Monsieur Philippe Garon.

Nous convenons de la nécessité de prendre connaissance du projet de politique culturelle du ministère et de notre portrait, avant de bâtir notre propre politique.

Un dossier sera ajouté dans notre groupe Office 365. On y retrouvera : le projet de politique culturelle, le portrait réalisé par M. Garon, le document politique culturelle (extrait de la trousse Cap sur la culture, avril 2002, MCC/MEQ).

Nous convenons de lire ces documents pour la prochaine rencontre et notre intention de lecture est la suivante :

Qu'est-ce qui est essentiel ou important dans la politique (ce dont on doit tenir compte) et dans le portrait de la commission scolaire ?

8. Dépôt de la liste des responsables-écoles

Les membres ont reçu la liste des personnes qui sont responsables de la présentation des projets et de remplir les cueillettes d'activités culturelles. Une correction est apportée pour l'école St-Antoine (voir document en pièce jointe).

9. Planification des activités 2017-2018 et collectes

Aucun élément pour la planification des activités pour cette rencontre. Notre priorité, le chantier de la politique culturelle.

Pour les collectes des activités, celles-ci auront lieu en novembre, février et avril, lors des arrêts pédagogiques.

10. Offres culturelles

Toutes les offres reçues se retrouvent sur le groupe Office 365.

11. Dates des rencontres du comité culturel 2017-2018 (point traité en présence de Madame Pineault)

Le 14 décembre 2017, le 14 février et le 26 avril 2018 sont les dates convenues pour les rencontres du comité. Les rencontres auront lieu à Grande-Vallée.

12. Autres points :

12.1 Défi littéraire

Ce point a été traité en avant-midi : en présence de Madame Pineault :

Il n'y aura pas de sollicitation auprès de la commission scolaire pour des certificats, car le défi littéraire n'aura lieu qu'en Côte-de-Gaspé.

12.2 Tâche enseignant

Suite à nos discussions, nous ferons la suggestion suivante aux directions d'établissements en ce qui concerne la reconnaissance du temps pour ce comité-école :

15 minutes au lieu de 10 pour réaliser les collectes auprès des équipes et en faire le suivi sur le site.

Si la personne responsable doit s'occuper d'un projet qui regroupe quelques écoles, les contacts avec les artistes, etc., nous les invitons à convenir avec leur direction d'une reconnaissance de temps. Le comité culturel commission scolaire pourra, si les disponibilités financières le permettent, en obtenant l'approbation préalable dudit comité, autoriser ½ journée de libération pour soutenir les démarches.

12.3 Exploramer

À la suite du projet pilote de l'an passé en 4^e secondaire, les écoles St-Maxime et Prospecteurs ont déjà donné leur accord pour faire partie du projet pour la prochaine année scolaire. Les représentants d'Exploramer font actuellement le suivi auprès des directions d'établissements concernées pour connaître leur intérêt.

12.4 Madame Anne Nadeau

Ce point a été traité en avant-midi : en présence de Madame Pineault :

La formation, *concevoir et animer des ateliers culturels*, aura lieu le 1^{er} février 2018, auprès des intervenants culturels de toute la Gaspésie. Cette formation contribuera à l'amélioration et à l'adaptation des présentations par les artistes auprès des différentes clientèles.

13. Fin de la rencontre et évaluation

Nous avons eu une bonne rencontre. Nous penserons aux moyens de favoriser davantage la participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 14 h 45.